

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-cinq, le 22 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal 16 décembre 2025.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOUSSET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély RISSOANS, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, , Geneviève BOUIX; Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Danièle BERTHONNET, Daniel GROUSSON, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, , Sandrine AUGIER.

POUVOIRS : Jérémie FERNANDEZ à Lilian CHAMBONNET, Claude ILLY à Sandrine AUGIER

ABSENT : Bernard CROZIER

### OBJET : Avenant au protocole d'accord avec les Centres Musicaux Ruraux

Madame le Maire propose au conseil municipal de valider la modification, au 1<sup>er</sup> janvier 2026, du tarif de l'heure année pratiqué par les Centres Musicaux Ruraux pour l'enseignement de la musique dans les écoles. Elle rappelle que le protocole d'intervention porte sur 25 h 30 hebdomadaires d'enseignement musical.

Aussi, Madame le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer l'avenant au protocole d'accord n° 260252COMMU actualisant la tarification qui passe ainsi de 2 170,97 € à 2 203,53 € l'heure année, soit un taux d'actualisation de 1.50 %.

Adoptée par 32 voix pour.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 23/12/2025

Le Maire,